

Recherche

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Recherche](#) > [Actualités scientifiques](#) > [Colloques Conférences](#)

"Autour d'une histoire juridique de l'Occident", conférence du CTHDIP

20 février 2019

11h

Arsenal

Salle AR 206

Bibliothèque Germain Sicard

Soazick KERNEIS Université Paris-Ouest Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit



***Une histoire juridique de l'Occident. Le droit et la coutume (III-IXe siècle)*, sous la direction de Soazick Kerneis, Collection Nouvelle Clio, Presses Universitaires de France, 2018.**

« Sur le plan de l'histoire juridique, dans l'Europe de l'ouest qui relevait de Rome et de son droit, la persistance d'une Antiquité tardive jusqu'à l'orée du Moyen Âge que Duby qualifiait de « classique » semble se confirmer : la survivance des codes impériaux, la constitution d'un premier droit de l'Église, le maintien d'une pratique formulaire, les calques romains dans les lois dites « barbares » et les échos d'Isidore de Séville jusqu'en Irlande. Pourtant, à y regarder de plus près, le droit romain est un droit populaire, qui compose avec des pratiques provinciales, et si le droit qu'établit l'Église au IVe siècle respecte celui de la *res publica*, il n'en est pas moins une nouveauté. Les lois barbares s'efforcent d'adapter les coutumes des nations aux exigences de l'ordre impérial : la permanence de l'Antiquité en droit, surtout dans le nord de l'Europe, est peut-être plus une illusion de forme qu'une réalité de fond. C'est ainsi que tous ces courants confluent pour former un droit vivant qui, à travers ses déclinaisons multiples, peut être qualifié d'« européen » (Présentation de l'éditeur).

Cet ouvrage collectif sous la direction de Soazick Kerneis réunit les contributions de Christophe Archan, Alexandre Jeannin, Soazick Kerneis, Aude Laquerrière-Lacroix, Aram Mardirossian et Jean-Pierre Poly.

Mise à jour le 11 décembre 2018

Sous la direction de
Soazick Kerneis

UNE HISTOIRE JURIDIQUE
DE L'OCCIDENT
LE DROIT ET LA COUTUME
(11^e-15^e SIÈCLE)

